



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
a
Mon
be



19060553

Déposé / Reçu le

24 AVR. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0403.510.595

Dénomination

(en entier) : **ANTALIS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Avenue Louise, 486, 1050 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2018

Après délibération, l'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de nommer la société civile à forme commerciale « Deloitte Réviseurs d'Entreprises », ayant son siège social à Gateway building Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, représentée par Monsieur Tom Windelen, comme commissaire pour une période de 3 ans. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix d'accorder un pouvoir spécial à Monsieur Alain Costantini, avocat, dont les bureaux sont établis à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve, Allée de Clerlande 3, avec faculté de substitution, afin d'exécuter les formalités relatives aux décisions susmentionnées et d'assurer leur publication aux Annexes du Moniteur Belge.

Alain Costantini
Avocat
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature